

31 Aoû 2026 -11:00

C'est la rentrée : ne laissez aucune chance aux voleurs de vélos

Pour de nombreux enfants et leurs familles, la rentrée scolaire marque également le retour au vélo.. Mais comment s'assurer que votre vélo est garé en toute sécurité et qu'il ne sera pas volé ? Le Service public fédéral Intérieur vous donne ses conseils pratiques pour le stationnement, des recommandations utiles pour les parents, ainsi que des mesures de sécurité pour les écoles.



Pour les élèves : comment garer son vélo en toute sécurité?

- Si possible, gardez toujours votre vélo dans un emplacement surveillé du parking vélos. Et utilisez au moins deux cadenas solides !
- Pas de parking vélo ? Attachez solidement votre vélo à un objet fixe, sans gêner les autres.

ASTUCE : Combinez un antivol en anneau robuste avec un antivol en U ou une chaîne avec clé. Les cadenas à code sont malheureusement souvent faciles à forcer (*il existe toutefois des modèles de qualité en acier trempé dotés d'une protection anti-manipulation, mais ils sont généralement plus chers et moins courants*).

Pour les parents : comment protéger le vélo de votre enfant?

- Enregistrez le vélo via le système [MyBike](#). Pour cela, vous devez créer un profil numérique, après quoi vous recevrez un autocollant avec un QR code. Cela augmente les chances de retrouver le vélo en cas de vol.
- Conservez bien la preuve d'achat : elle prouve que vous êtes le propriétaire légitime.
 - Vous achetez un vélo d'occasion ? Demandez toujours une facture ou une preuve d'achat avec le nom du précédent propriétaire. inspectez également le vélo minutieusement : le cadenas est-il bien fixé ? Y a-t-il des traces d'usure ? Une gravure a-t-elle été effacée ? Rédigez avec le vendeur une preuve d'achat avec :
 - une description du vélo,
 - le numéro de cadre,
 - une marque distinctive,
 - le montant et la date d'achat,
 - l'identité et la signature de l'acheteur et du vendeur.

Pour les écoles : comment garantir un parking vélo sécurisé?

Une installation idéale combine des mesures organisationnelles, techniques et électroniques.

- Organisationnelles : placez le parking sous surveillance. Définissez clairement qui a accès aux clés et à quel moment. Vous éviterez ainsi tout malentendu.
- Techniques : installez une porte d'accès solide muni d'une serrure et de barrières robustes, afin d'empêcher l'entrée pendant les heures scolaires.
- Électroniques : pour plus de sécurité, envisagez la vidéosurveillance et des systèmes d'alarme. Attention :
 - Les caméras doivent être utilisées uniquement à des fins de surveillance.
 - Les images ne peuvent être conservées plus d'un mois.
 - Le RGPD doit être respecté.
 - L'école (ou le réseau scolaire) est responsable de la sécurité des images, afin que les personnes non autorisées n'y aient pas accès.
 - Vérifiez également [les obligations](#) liées à la loi sur les caméras.

En plus de toutes ces précautions pour éviter le vol des vélos, le port du casque et de vêtements

fluorescents ainsi que la conduite prudente restent vivement recommandés pour améliorer la visibilité et la protection des jeunes usagers.

Avec ces conseils, nous contribuons ensemble à prévenir les vols et à garder les parkings vélos sûrs et bien organisés. Ainsi, chaque élève pourra retourner à l'école à vélo en toute sérénité !

Et si vous êtes victime malgré tout d'un vol ?

Contactez la police : Il est important de faire une déclaration à la police dès que possible. Pour cela, vous pouvez contacter le 112 ou vous rendre au poste de police. C'est le seul moyen de retrouver les délinquants et d'éviter de faire d'autres victimes.

SPF Intérieur - Direction générale Sécurité et Prévention
Rue du Commerce 96
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 33 24
<https://www.besafe.be>

Komlan Toulassi-Mensah
Responsable de la communication (FR)
+32 473 85 07 34
komlan.toulassimensah@ibz.be